



# Accord salarial 2018 : Ne pas tomber dans le piège !

Paris le 24 Avril 2018



En refusant de négocier de réelles augmentations générales, en tentant d'exclure une partie des salarié(e)s de ces mesures (cette année les niveaux 5 et probablement les niveaux 4 l'année prochaine !), la Direction veut forcer les Organisations Syndicales à refuser de valider le texte d'accord et ainsi accélérer sa politique basée uniquement sur les augmentations individuelles.

Nous ne devons pas tomber dans ce piège grotesque et assurer, comme l'an passé, le principe d'augmentation générale.

Il en va de la survie de cette mesure !

Que prévoit l'accord ?

Enveloppe Globale de 2% incluant l'évolution de la prime d'ancienneté (0.28%) pour les salariés mensuels	
<b>AVEC ACCORD</b>	<b>SANS ACCORD</b>
Augmentation Générale de 0.7%	Pas d'augmentation Générale  Pas de revalorisation du point prime  L'ensemble de l'enveloppe de 2% sera destinée aux avancements individuels sans effet rétroactif au 01/01/2018
Enveloppe des avancements individuels de 1.02%	
Revalorisation du point prime de 0.7%	
Effet rétroactif des points précédents au 01/01/2018 avec rappel de salaire sur la paie de Juin 2018	
Enveloppe des avancements individuels de 2% pour les Ingénieurs et Cadres	
Pas de garantie triennale pour les Ingénieurs et Cadres	
Enveloppe de 0.03% pour l'égalité professionnelle	
Pas de talon	
Pas de réévaluation du salaire mini d'embauche	

**Il est évident que ces mesures ne sont pas à la hauteur des efforts réalisés par les salarié(e)s et nous en sommes conscients.**

**Pour autant, nous considérons qu'il est de notre devoir de tout faire pour empêcher la Direction de mettre en place une politique salariale basée uniquement sur des critères de sélectivité individuels et subjectifs.**

**FO fera tout pour éviter l'individualisation des salaires.**

**Pour cette unique raison, FO sera signataire de ce texte.**

**Ne pas le faire, cela reviendrait à accepter la disparition définitive des augmentations générales.**

Pour tout renseignement complémentaire,  
n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO sur vos Etablissements !  
Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !